

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/11/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/12/2016

Délibération n° D-2016-446

**OPAH RU - Attribution de subventions pour l'amélioration de
l'habitat**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

**Direction Développement Urbain et
Habitat****OPAH RU - Attribution de subventions pour
l'amélioration de l'habitat**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire,

La première OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain) sur le centre ancien de la Ville de Niort ayant pris fin le 15 novembre 2012, la Ville de Niort a engagé, par convention avec l'Etat, l'Anah et la Communauté d'Agglomération du Niortais, une deuxième OPAH RU. Entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2013, elle prendra fin le 31 décembre 2017.

A ce jour, après agrément de la délégation locale de l'Anah et après achèvement des travaux, 4 dossiers de demande de subventions ont été déposés à la Ville de Niort. Ils concernent la réhabilitation de 1 logement locatif conventionné social dont l'immeuble est sous Opération de Restauration Immobilière et 3 logements de propriétaires occupants.

Les travaux subventionnables sont financés comme suit :

	Subventions Anah	Subventions Ville de Niort	Subventions CAN	Subventions totales
Logement 1	29 331,00 €	20 040,42 €	2 000,00 €	51 371,42 €
Logement 2	4 966,00 €	1 327,70 €	/	6 293,70 €
Logement 3	7 775,00 €	1 700,00 €	/	9 475,00 €
Logement 4	5 105,00 €	1 350,80 €	/	6 455,80 €
TOTAL	47 177,00 €	24 418,92 €	2 000,00 €	73 595,92 €

Les subventions de la Ville de Niort sont attribuées selon les mêmes conditions que celles de l'Anah, en application du Règlement National Anah en vigueur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement des subventions aux propriétaires bénéficiaires, ayant réalisé les travaux, pour un montant total de 24 418,92 €.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

Demande de paiement subventions Ville de Niort - Conseil municipal du 5 12 16

Version du :
25/11/16

Propriétaire	Adresse	Adresse des logements aidés	Nombre de logements	Type de projet	Fin de travaux	Surface habitable en m ²	Montant des travaux TTC	Dépense subventionnée par l'Anah au paiement	Montant des subventions Anah	Taux/prime ANAH	Dépense subventionnée par la VDN au paiement	Montant des subventions VILLE de Niort	Taux/prime VILLE	Montant des subventions CAN	Taux/prime CAN
		64 bis-72 Quai de la Regratterie 79000 NIORT	1	ORI PB* Travaux lourds	fev-16	75,02	280 571 €	78 088,32 €	29 331 €	35%+ASE 2000€	108 096,32 €	20 040,42 €	15% + prime façade + prime vacance	2 000,00 €	prime vacance
		12 rue de Grange Résidence les Acacias bât B 3ème étage 79000 NIORT	1	PO TM Habiter mieux Adaptation	oct-16	75,00	8 822 €	8 277,00 €	4 966 €	50% + ASE 10% dépense subventionnée	8 277,00 €	1 327,70 €	10% + ASE 500€	/	/
		20 rue Edouard Branly 79000 NIORT	1	PO TM Habiter mieux	oct-16	98	20 128,00 €	12 000 €	7 775 €	50% + ASE 10% travaux subventionnables	12 000,00 €	1 700,00 €	10% + ASE 500€	/	/
		21 avenue François de Malherbes 79000 NIORT	1	PO TM Habiter mieux	sept-16	75	9 013 €	8 508 €	5 105 €	50% + ASE 10% dépense subventionnée	8 508,00 €	1 350,80 €	10% + ASE 500€	/	/

*** détail calcul subvention VDN :**

plafond de travaux ORI : 1400€/m2

dépense subventionnée : plafond de travaux + honoraires maîtrise d'œuvre = 108 096,32 €

subvention 15% : 16 214,45 €

prime façade : 25% du montant HT, plafond 5000€, prorata quote-part copropriété (voir détail joint)